



## Performance énergétique et climat intérieur des bâtiments

Rapport PEB

## Données administratives du projet

Nom du Projet

2017 09 04 i

Rue

Chaussée de Huy

Numéro 26A

Localité

**Chaumont-Gistoux** 

Code Postal 1325

Référence cadastrale 4ième division, section A, 292 K2



## Affichage du rapport

## Ordre d'affichage dans le rapport

Toutes les unités par exigence

## Unités PEB affichées dans le rapport



✓ Unité PEB "



## Liste des intervenants

Les intervenants sont définis au niveau formulaire.



### Résumés des exigences par bâtiments

Bâtiment ' (nom du bâtiment)

Nature des travaux: Bâtiment neuf et assimilé

Volume protégé: 718,40 m³

Volume "K 35 - vk2"

Unité PEB '

Destination de l'unité PEB : Résidentiel individuel (PER)

Surface totale de plancher chauffé (Ach): 237,60 m²

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau Ę <sub>v</sub>	Ę <sub>sc</sub>	Ventilation	Surchauffe	Niveau S
	30.0	38.0	63.0			
voir fiche(s)	voir fiche(s)	voir fiche(s)	voir fiche(s)		voir fiche(s)	
1	2	3	3		3	

Méthode de calcul pour les noeuds constructifs : Option B : Méthode des nœuds PEB conformes



1.2.6. autres planchers (planchers sur terre-plein, au dessus d'un vide sanitaire ou au-dessus d'une cave en dehors du volume protégé, planchers de cave enterrés)

Nom de la paroi	Туре	U	Ug	R	b,Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Plancher sur VV	Plancher/Plafond		-	4,62	-	-	0,20	

## 1.3. PORTES ET PORTES DE GARAGE (cadre inclus)

Nom de la paroi	Туре	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Porte vers garage	Porte	-	-	-	2,94	-	- 1	<b>(3)</b>
Porte d'entrée	Porte	1,10	-	-	-	-	-	

## Fighe 1 : Exigences U/R

(nom du bâtiment) **Bâtiment** 

Nature des travaux : Bâtiment neuf et assimilé

Volume "K 35 - vk2"

Unité PEB '

## 1.1. PAROIS TRANSPARENTES/TRANSLUCIDES

			;	Uw	(moye	n) [	1,28	9
Nom de la paroi	Туре	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
FAV F1	Fenêtre	1,34	1,10	-	-	-	-	
FAV F2	Fenêtre	1,25	1,10	-		-	-	G/
FAV F3	Fenêtre	1,25	1,10	-	-	-	-	
FAV F4	Fenêtre	1,34	1,10		-	-	_	
FAV F5	Fenêtre	1,34	1,10		H		-	12
FAV F6	Fenêtre	1,28	1,10	-	-	-	-	0
FAV F7	Fenêtre	1,28	1,10	-	-	-	-	2
FAR F1	Fenêtre	1,27	1,00		-	-	-	(g)
FAR F2	Fenêtre	1,24	1,10	-	-	-	-	3
FAR F3	Fenêtre	1,28	1,10	-	-	-	-	<b>Q</b>
FAR F4	Fenêtre	1,29	1,00	-	1	-	п	G)
FAR F5	Fenêtre	1,29	1,00	-	-	-	-	
FAR F6	Fenêtre	1,29	1,00	-		-	-	
FAR F7	Fenêtre	1,29	1,00		1	н	I	
FDR F1	Fenêtre	1,24	1,10	_	-	-	-	
FDR F2	Fenêtre	1,28	1,10	-	-	-	-	0
FDR F3	Fenêtre	1,29	1,00		-	н	-	
FDR F4	Fenêtre	1,29	1,00	-	-	-	-	
FGH F1	Fenêtre	1,28	1,10	_	-	-	-	100
1.2.1 toitures et plafonds								

Nom de la paroi	Туре	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Toiture	Toiture	0,24	-	-	-	-	-	

## 1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Туре	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Façades	Mur	0,21	_	_	-	<b></b>	<b>-</b>	Ø
Mur vers garage	Mur	•	ī	-	0,21	-	-	
Cloison vers garage	Mur	-	-	_	0,24	-		

## 1.2.5. planchers en contact avec l'environnement extérieur

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Plancher sur garage	Plancher/Plafond	-	-	_	0,24	_	-	



## Annexe à la fiche 1 : Rappel des normes U/R

Tableau des valeurs U max admissibles ou valeurs R min à réaliser Exigences applicables : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ELEMENT DE CONSTRUCTION	
	Umax et Rmin
1. PAROIS DELIMITANT LE VOLUME PROTEGE	
1.1. Parois transparentes / translucides, à l'exception des portes et portes de garage (voir 1.3), des murs-rideaux (voir 1.4), des parois en briques de verre (voir 1.5) et des parois transparentes/translucides autres que le verre (voir 1.6).	Uw,max = 1,50 W/(m².K) et Ug, max = 1,10 W/(m².K)
1.2. Parois opaques, à l'exception des portes et portes de garage (voir 1.3) et des murs-rideaux (voir 1.4)	
1.2.1. Toitures et plafonds	Umax = 0,24 W/(m².K)
1.2.2. Murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4	Umax = 0,24 W/(m².K)
1.2.3. Murs en contact avec le sol	Umax = 0,24 W/(m².K) ou Rmin = - (m².K)/W
1.2.4. Parois verticales et en pente en contact avec un vide sanitaire ou avec une cave en dehors du volume protégé	Umax = 0,24 W/(m².K) ou Rmin = - (m².K)/W
1.2.5. Planchers en contact avec l'environnement extérieur ou au-dessus d'un espace adjacent non-chauffé	Umax = 0,24 W/(m².K)
1.2.6. Autres planchers (planchers sur terre-plein, au-dessus d'un vide sanitaire ou au-dessus d'une cave en dehors du volume protégé, ou planchers de cave enterrés)	Umax = 0,24 W/(m².K) ou Rmin = - (m².K)/W
1.3. Portes et portes de garage (cadre inclus)	$U_D$ ,max = 2,00 W/(m <sup>2</sup> .K)
1.4. Murs-rideaux	Ucw,max = 2,00 W/(m².K) et Ug, max = 1,10 W/(m².K)
1.5. Parois en briques de verre	Umax = 2,00 W/(m².K)
1.6. Parois transparentes/translucides autres que le verre, à l'exception des portes et portes de garage (voir 1.3) et des murs rideaux (voir 1.4)	Umax = 2,00 W/(m².K) et Ug, max = - W/(m².K)
2. PAROIS ENTRE 2 VOLUMES PROTEGES SITUES SUR DES PARCELLES ADJACENTES	Umax = 1,00 W/(m².K)
3. PAROIS OPAQUES A L'INTERIEUR DU VOLUME PROTEGE OU ADJACENT A UN VOLUME PROTEGE SUR LA MEME PARCELLE	
3.1. Entre unités d'habitation distinctes	
3.2. Entre unités d'habitation et espaces communs	Umax = 1,00 W/(m².K)
3.3. Entre unités d'habitation et espaces à affectation non résidentielle	
3.4. Entre espaces à affectation industrielle et espaces à affectation non industrielle	



## Fiche 2 : Exigences K

Bâtiment ' (nom du bâtiment)

Nature des travaux: Bâtiment neuf et assimilé

Volume K: vk2

Résultats:

Volume protégé (V): 718,40 m³
Surface totale de déperdition (At): 489,03 m²

Compacité (V/At): 1,47 m

Coefficient moyen déperditions thermiques (Um) : 0,34 W/m².K

Niveau K: 30,00

Destination de l'unité PEB:

NAGANT: Résidentiel individuel (PER)



## Fiche 3: Exigences Ew, Espec et surchauffe (+ total annuel par poste)

Bâtiment "

(nom du bâtiment)

Nature des travaux : Bâtiment neuf et assimilé

Unité PEB:

Destination de l'unité PEB: Résidentiel individuel (PER)

Surchauffe

Indice

Probabilité

se1

1 877,59

15,96%

## Résumé des résultats de l'unité PEB

Postes	Total annuel
Consommation d'EP pour le chauffage (et l'humidification si PEN) (MJ)	39 923,18
Consommation d'EP pour le refroidissement (MJ)	858,99
Consommation d'EP pour l'ECS (MJ)	5 638,69
Economie d'EP par le photovoltaïque (MJ)	0,00
Consommation d'EP pour les auxiliaires (MJ)	7 287,77
Economie d'EP par la cogénération (MJ)	0,00
Consommation caractéristique d'EP (MJ)	53 708,63

## Consommation d'EP pour le chauffage (et l'humidification si PEN)

Postes	Total annuel
Pertes par transmission (MJ)	40 993,00
Pertes par ventilation (MJ)	44 942,11
Gains internes (MJ)	-22 117,08
Gains solaires (MJ)	-12 632,56
Besoins nets pour le chauffage (MJ)	61 536,64
Besoins bruts pour le chauffage (MJ)	69 142,29
Energie produite pour le chauffage par le système solaire thermique (MJ)	0,00
Besoins bruts assumés par le système de chauffage (MJ)	69 142,29
Consommation finale préférentielle pour le chauffage (MJ)	15 969,27
Consommation finale non préf. pour le chauffage (MJ)	0,00
Consommation finale pour le chauffage (MJ)	15 969,27
Consommation d'EP pour le chauffage (et l'humidification si PEN) (MJ)	39 923,18

### Consommation d'EP pour le refroidissement

Postes	Total annuel
Pertes par transmission en refroidissement (MJ)	52 954,62
Pertes par ventilation en refroidissement (MJ)	28 748,73
Gains internes en refroidissement (MJ)	-22 117,08
Gains solaires en refroidissement (MJ)	-15 754,22
Besoins nets pour le refroidissement (MJ)	773,09
Consommation finale pour le refroidissement (kWh)	95,44
Consommation d'EP pour le refroidissement (MJ)	858,99



Consommation	d'EP pour l'ECS	3
--------------	-----------------	---

Postes	Total annuel
Besoins nets pour l'ECS (MJ)	7 088,03
Besoins bruts pour l'ECS (MJ)	7 555,84
Energie produite pour l'ECS par le système solaire thermique (MJ)	0,00
Besoins bruts assumés par le système d'ECS (MJ)	7 555,84
Consommation finale préférentielle pour l'ECS (MJ)	2 255,48
Consommation finale non-préf. pour l'ECS (MJ)	0,00
Consommation finale pour l'ECS (MJ)	2 255,48
Consommation d'EP pour l'ECS (MJ)	5 638,69

## Consommation d'EP pour les auxiliaires

Postes	Total annuel
Ventilateurs (kWh)	534,92
Distribution (kWh)	274,83
Générateurs (kWh)	0,00
Pré-refroidissement (kWh)	0,00
Consommation d'EP pour les auxiliaires (MJ)	7 287,77

## Economie d'EP par le photovoltaïque

Postes	Total annuel
Production finale d'électricité (kWh)	0,00
Economie d'EP par le photovoltaïque (MJ)	0,00

## Economie d'EP par la cogénération

Postes	Total annuel
Production finale d'électricité (kWh)	0,00
Economie d'EP par la cogénération (MJ)	0,00

## Emissions de CO2

Postes	Total annuel
Emissions dues au chauffage (kg)	2 858,50
Emissions dues à l'ECS (kg)	403,73
Emissions dues au refroidissement (kg)	0,00
Emissions dues aux auxiliaires (kg)	521,80
Emissions économisées grâce au photovoltaïque) (kg)	0,00
Emissions économisées grâce à la cogénération (kg)	0,00
Emission totale de CO2 (kg)	3 784,03



## Fiche 4 : Exigence ventilation

Bâtiment '

(nom du bâtiment)

Nature des travaux : Bâtiment neuf et assimilé

Volume K: K 35 - vk2 Unité PEB: 1

Destination de l'unité PEB: Résidentiel individuel (PER)



## Annexe 1 : Calculs détaillés par mois

## Bâtiment '

(nom du bâtiment)

### Unité PEB:

Destination de l'unité PEB: Résidentiel individuel (PER)

Rés	umé de		unité PE ats de l'u			Idividuel	\1 L1\)					
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Consomn	nation d'EP	pour le ch	nauffage (e	t l'humidifi	cation si Pl	EN) (MJ)			<u> </u>			
7 735,2	6 462,2	5 627,5	3 192,2	873,4	34,0	0,0	0,0	263,8	2 542,2	5 610,1	7 582,5	39 923,2
Consomn	nation d'EP	pour le re	froidissem	ent (MJ)					••••••			
0,0	0,0	0,0	7,8	57,9	192,7	289,5	245,3	61,0	4,9	0,0	0,0	859,0
Consomn	nation d'EP	pour l'EC	S (MJ)									
478,9	432,6	478,9	463,5	478,9	463,5	478,9	478,9	463,5	478,9	463,5	478,9	5 638,7
Economie	d'EP par l	e photovo	taïque (M.	l)								
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consomn	nation d'EP	pour les a	ıuxiliaires (	MJ)						Î		
757,1	683,8	757,1	668,0	548,4	409,9	408,9	408,9	466,4	689,6	732,7	757,1	7 287,8
Economie	d'EP par l	a cogénér	ation (MJ)									
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consomn	nation cara	ctéristique	d'EP (MJ)									
8 971,2	7 578,6	6 863,5	4 331,6	1 958,6	1 100,0	1 177,2	1 133,1	1 254,7	3 715,5	6 806,2	8 818,5	53 708,6
Cor	nsomma	tion d'E	P pour l	e chauff	age (et l	l'humidi	fication	si PEN)				
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Pertes	par transm	ission (MJ	)									
6 687,1	5 754,3	5 467,2	3 847,9	2 123,6	787,1	180,7	180,7	1 224,3	3 072,5	5 115,9	6 551,6	40 993,0
Pertes	par ventilal	lion (MJ)		1	'	•						
7 331,4	6 308,7	5 993,9	4 218,6	2 328,2	862,9	198,1	198,1	1 342,3	3 368,5	5 608,8	7 182,7	44 942,1
Gains i	nternes (M	J)										
-1 878,4	-1 696,7	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-22 117,1
Gains s	solaires (M.	J)									·	
-219,4	-409,4	-923,5	-1 406,0	-1 784,7	-1 936,0	-1 912,0	-1 657,4	-1 241,4	-707,4	-264,8	-170,5	-12 632,6
Besoins n	ets pour le	chauffage	(LM)									
11 922,9	9 960,7	8 674,1	4 920,4	1 346,3	52,5	0,0	0,0	406,6	3 918,4	8 647,3	11 687,6	61 536,6
Besoins b	ruts pour le	e chauffag	e (MJ)									
13 396,5	11 191,8	9 746,1	5 528,6	1 512,7	59,0	0,0	0,0	456,8	4 402,7	9 716,0	13 132,1	69 142,3
Energie	e produite p	our le cha	uffage par	le système	e solaire th	ermique (N	MJ)					
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoins b	ruts assum	nés par le	système de	chauffage	e (MJ)							
13 396,5	11 191,8	9 746,1	5 528,6	1 512,7	59,0	0,0	0,0	456,8	4 402,7	9 716,0	13 132,1	69 142,3
Consor	nmation fin	ale préfér	entielle pot	ır le chauff	age (MJ)							
3 094,1	2 584,9	2 251,0	1 276,9	349,4	13,6	0,0	0,0	105,5	1 016,9	2 244,0	3 033,0	15 969,3
Consomn	nation final	e non préf.	pour le ch	auffage (M	IJ)				,		<del>,</del> ,	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consor	nmation fin	ale pour le		e (MJ)			-		,		yy	
3 094,1	2 584,9	2 251,0	1 276,9	349,4	13,6	0,0	0,0	105,5	1 016,9	2 244,0	3 033,0	15 969,3
Consomn	nation d'EP	pour le ch	auffage (e		cation si Pl				3		4-1	
7 735,2	6 462,2	5 627,5	3 192,2	873,4	34,0	0,0	0,0	263,8	2 542,2	5 610,1	7 582,5	39 923,2



Co	nsomma	ation d'E	P pour	le refroic	disseme	nt						
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Pertes	par transi	mission en	refroidisse	ment (MJ)								
7 223,4	6 281,4	6 186,0	4 759,4	3 342,7	2 156,6	1 690,6	1 690,6	2 528,4	4 149,6	5 837,7	7 108,1	52 954,6
Pertes	par ventila	ation en ref	roidisseme	ent (MJ)							1 3	
3 921,5	3 410,1	3 358,3	2 583,9	1 814,8	1 170,8	917,8	917,8	7،372 1	2 252,8	3 169,3	3 859,0	28 748,7
Gains	internes er	n refroidiss	ement (MJ	)								
-1 878,4	-1 696,7	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-1 817,8	-1 878,4	-22 117,1
Gains	solaires er	refroidisse	ement (MJ)	)								
-357,9	-678,8	-1 181,0	-1 673,4	-2 143,0	-2 291,9	-2 261,8	-1 983,6	-1 479,9	-976,4	-495,4	-231,2	-15 754,2
Besoins r	nets pour le	e refroidiss	ement (MJ	)								
0,0	0,0	0,0	7,0	52,1	173,4	260,5	220,8	54,9	4,4	0,0	0,0	773,1
Consomr	nation fina	le pour le r	efroidissen	nent (kWh)								
0,0	0,0	0,0	0,9	6,4	21,4	32,2	27,3	6,8	0,5	0,0	0,0	95,4
Consomn	nation d'Ef	pour le re	froidissem	ent (MJ)								
0,0	0,0	0,0	7,8	57,9	192,7	289,5	245,3	61,0	4,9	0,0	0,0	859,0
Cor	nsomma	ition d'E	P pour l	'ECS			····					
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Besoins r	nets pour l'	ECS (MJ)										
602,0	543,7	602,0	582,6	602,0	582,6	602,0	602,0	582,6	602,0	582,6	602,0	7 088,0
Besoins b	oruts pour l	'ECS (MJ)										
641,7	579,6	641,7	621,0	641,7	621,0	641,7	641,7	621,0	641,7	621,0	641,7	7 555,8
Energie	e produite	pour l'ECS	par le syst	ème solair	e thermiqu	e (MJ)						
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoins b	oruts assun	nés par le s	système d'I	ECS (MJ)								
641,7	579,6	641,7	621,0	641,7	621,0	641,7	641,7	621,0	641,7	621,0	641,7	7 555,8
Consor	nmation fir	nale préfére	entielle pou	ır l'ECS (M	J)							
191,6	173,0	191,6	185,4	191,6	185,4	191,6	191,6	185,4	191,6	185,4	191,6	2 255,5
Consor	nmation fir	nale non-pr	éf. pour l'E	CS (MJ)								
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consomm	nation final	e pour l'EC	S (MJ)		***************************************							
191,6	173,0	191,6	185,4	191,6	185,4	191,6	191,6	185,4	191,6	185,4	191,6	2 255,5
Consomm	nation d'EP	pour l'ECS	S (MJ)									
478,9	432,6	478,9	463,5	478,9	463,5	478,9	478,9	463,5	478,9	463,5	478,9	5 638,7
Con	somma	tion d'El	P pour le	es auxili	aires		***************************************					
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Ventilateu	rs (kWh)											
45,4	41,0	45,4	44,0	45,4	44,0	45,4	45,4	44,0	45,4	44,0	45,4	534,9
Distributio	n (kWh)											
38,7	34,9	38,7	30,3	15,5	1,6	0,0	0,0	7,9	31,2	37,4	38,7	274,8
Générateu	urs (kWh)											
Générateu 0,0	urs (kWh) 0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	· · · · · ·		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0 Pré-refroid 0,0	0,0 dissement 0,0	(kWh)	0,0	0,0	<u>i</u>				1	i		



Faa	namia d	I'ED nou	io nhote	v saltaïa:								
EGO	nomie d	EP par	te buord	ovoitaiq	ue				T			<u> </u>
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Production	n finale d'é	lectricité (l	(Wh)									
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Economie	d'EP par l	e photovol	taïque (MJ	)								
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eco	nomie d	'EP par	la cogé	nération								
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Production	n finale d'é	lectricité (F	(Wh)					***************************************				
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Economie	d'EP par l	a cogénér	ation (MJ)									
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emi	ssions (	de CO2							***************************************			
Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Emissions	s dues au c	hauffage (	kg)									
553,8	462,7	402,9	228,6	62,5	2,4	0,0	0,0	18,9	182,0	401,7	542,9	2 858,5
Emissions	dues à l'E	CS (kg)										
34,3	31,0	34,3	33,2	34,3	33,2	34,3	34,3	33,2	34,3	33,2	34,3	403,7
Emissions	dues au r	efroidisser	nent (kg)									
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emissions	dues aux	auxiliaires	(kg)									
54,2	49,0	54,2	47,8	39,3	29,3	29,3	29,3	33,4	49,4	52,5	54,2	521,8
Emissions	s économis	ées grâce	au photov	oltaïque) (l	(g)							
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emissions	économis	ées grâce	à la cogén	ération (ko	1)							
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emission	totale de C	O2 (kg)			······································							
642,3	542,6	491,4	309,6	136,1	65,0	63,6	63,6	85,5	265,7	487,3	631,4	3 784,0



## Annexe 2 : Composition des parois

Note : la valeur U reprise dans les tableaux des murs et planchers représente suivant les environnements :

- aUeq : si l'environnement est le sol
- bUeq : si l'environnement est une cave ou un vide sanitaire
- bUi : si l'environnement est un espace adjacent non chauffé

Type de paroi:

Mur



#### Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epalsseur [m]	R [m³K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 1.09 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,075
2	Simple	Air non ventilé (Air)	0,030	0,180
3	Simple	UNILIN, division insulation / UTHERM Wall A V2019 - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,259
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

#### Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	[Mw <sub>2</sub> K] [m <sub>2</sub> K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Façades	166,01	Environnement extérieur	0,21	0,37	

Type de paroi:

Mur



#### Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,259
2	Simple	UNILIN, division Insulation / UTHERM Wall A V2019 - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,259
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Nom	Surface [m²]	Environnement	U R [W/m²K] [m²K/W]		Exigence
Mur vers garage	43,53	Espace adjacent non chauffé	0,21	0,39	



### Type de paroi : Mur



#### Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Plaques de plâtre entre deux couches de carton (Matériaux hétérogènes)	≤ 0.014	0,050
2	Simple	Recticel Insulation / Eurowall - λU: 0.022	0,080	3,636
3	Maçonnerie	Blocs de béton d'argile expansé (Eléments de maçonneries) - $\lambda$ U: 0.49 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - $\lambda$ U: 0.93	0,090	0,161
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - \( \lambda U: 0.52 \)	0,010	0,019

#### Liste des parois

Cloison vers garage	11,84	Espace adjacent non chauffé	0,24	-	
Nom	Surface [m²]	Environnement	U R [W/m²K] [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence

Type de paroi : Fenêtre

Valeur U: 1,34 W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire): 0,63

Valeur U du vitrage : 1,10 W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

FAV F1	0,60	Environnement extérieur	-30,00	1,34	1,10	
Nom	Surface [m²] —	Environnement	Orientation [°]	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence

Type de paroi : Fenêtre

Valeur U: 1,25 W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire): 0,63

Valeur U du vitrage : 1,10 W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

Type de paroi : Fenêtre

Valeur U: 1,25 W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire): 0,63

Valeur U du vitrage : 1,10 W/m²k (Introduction directe)

FAV F3	1,35	Environnement extérieur	-30,00	1,25	1,10	
Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence



Type de paroi :

Fenêtre

Valeur U:

1,34

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

Valeur U du vitrage :

0,63

1,10 W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [*]	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence
FAV F4	0,60	Environnement extérieur	-30,00	1,34	1,10	

Type de paroi:

Fenêtre

Valeur U:

1,34

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage :

1,10 W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	[°]	[W/m²K]	[m²K/W]	Exigence
FAV F5	0,60	Environnement extérieur	-30,00	1,34	1,10	

Type de paroi :

Fenêtre

Valeur U:

1,28

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage :

1,10

W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

Nom FAV F6	Surface [m²]	Environnement  Environnement extérieur	Orientation	U [W/m²K] 1,28	Ug [m²K/W] 1,10	Exigence
	.,.0		33,00	.,	.,.0	

Type de paroi :

Fenêtre

Valeur U:

1,28

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage:

1,10

W/m²k (Introduction directe)



Type de paroi : Fenêtre

Type de fenêtre : Fenêtre simple

Valeur U du vitrage : 1,00 W/m²K

Valeur g (facteur solaire): 0,54

Groupe du profilé : Plastique

Valeur Uf du profilé: 1,20 W/m²K (Introduction directe)

Valeur U grille de ventilation: 2,00 W/m²K

Valeur U Panneau opaque : Pas de Panneau Opaque

#### Liste des parois

Type de paroi :

Fenêtre

Valeur U:

1,24

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage :

1,10

W/m²k (Introduction directe)

#### Liste des parois

FAR	F2	2,03	Environnement extérieur	150,00	1,24	1,10	
	Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [°]	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence

Type de paroi:

Fenêtre

Valeur U:

1,28 W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage :

1,10

W/m²k (Introduction directe)

Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [*]	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence
FAR F3	6,07	Environnement extérieur	150,00	1,28	1,10	





Type de paroi:

Fenêtre

Type de fenêtre :

Fenêtre simple

Valeur U du vitrage :

1,00

W/m²K

Valeur g (facteur solaire):

0,54

Groupe du profilé:

Plastique

Valeur Uf du profilé ;

1,20

W/m²K (Introduction directe)

Valeur U grille de ventilation :

2,00 W/m²K

Valeur U Panneau opaque:

Pas de Panneau Opaque

Liste des parois

Type de paroi:

Fenêtre

Type de fenêtre :

Fenêtre simple

Valeur U du vitrage :

Valeur g (facteur solaire):

1,00

0,54

Groupe du profilé:

**Plastique** 

Valeur Uf du profilé:

1,20

W/m²K (Introduction directe)

Valeur U grille de ventilation :

2,00

W/m²K

W/m2K

Valeur U Panneau opaque:

Pas de Panneau Opaque



Type de paroi:

Fenêtre

Type de fenêtre :

Fenêtre simple

Valeur U du vitrage :

1,00

W/m²K

Valeur g (facteur solaire):

0,54

Groupe du profilé :

**Plastique** 

Valeur Uf du profilé:

1,20

W/m²K (Introduction directe)

Valeur U grille de ventilation :

2,00

W/m²K

Valeur U Panneau opaque:

Pas de Panneau Opaque

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [*]	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence
FAR F6	1,13	Environnement extérieur	150,00	1,29	1,00	

Type de paroi:

Fenêtre

Type de fenêtre :

Fenêtre simple

Valeur U du vitrage :

1,00

W/m<sup>2</sup>K

Valeur g (facteur solaire):

0,54

Groupe du profilé :

Plastique

Valeur Uf du profilé :

1,20

W/m²K (Introduction directe)

Valeur U grille de ventilation :

2,00

W/m²K

Valeur U Panneau opaque:

Pas de Panneau Opaque

Liste des parois

R F7	1,13	Environnement extérieur	150,00	1,29	1,00	
	urface [m²]	Environnement	Jrientation 🗐 🗧	U [W/m²k]	Ug [m²K/W]	Exigence

Type de paroi :

Fenêtre

Valeur U:

1,24

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage :

1,10

W/m²k (Introduction directe)

Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [°]	U [W/m³K]	Ug [m²K/W]	Exigence
FDR F1	2,03	Environnement extérieur	-120,00	1,24	1,10	



Type de paroi:

Fenêtre

Valeur U:

1,28

W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire):

0,63

Valeur U du vitrage :

1,10

W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

Type de paroi:

Fenêtre

Type de fenêtre :

Fenêtre simple

Valeur U du vitrage :

1,00

W/m²K

Valeur g (facteur solaire):

0,54

Groupe du profilé:

Plastique

Valeur Uf du profilé:

1,20

Valeur U grille de ventilation :

W/m²K 2,00

Valeur U Panneau opaque:

Pas de Panneau Opaque

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [°]	U [W/m²K]	Ug [m³K/W]	Exigence
FDR F3	1,13	Environnement extérieur	-120,00	1,29	1,00	

W/m²K (Introduction directe)

Type de paroi:

Fenêtre

Type de fenêtre :

Fenêtre simple

Valeur U du vitrage :

1,00

W/m2K

Valeur g (facteur solaire):

0,54

Groupe du profilé:

Plastique

Valeur Uf du profilé :

1,20

W/m²K (Introduction directe)

Valeur U grille de ventilation :

2,00

W/m²K

Valeur U Panneau opaque:

Pas de Panneau Opaque

Nom	Surface [m²]	Environnement	Orientation [°]	U [W/m²K]	Ug [m²K/W]	Exigence
FDR F4	1,13	Environnement extérieur	-120,00	1,29	1,00	



Type de paroi: Fenêtre

Valeur U: 1,28 W/m²k (Introduction directe)

Valeur g (facteur solaire): 0,63

Valeur U du vitrage : 1,10 W/m²k (Introduction directe)

Liste des parois

FGH F1	1,13	Environnement extérieur	60,00	1,28	1,10	
provide accompanion of the but accompanion and accompanion for the contract.	Surface [m²]	Environnement	Orientation [°]	U [W/m²K] [	Ug m²K/W] E	Exigence

Plancher/Plafond Type de paroi:

#### Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Planchers bruts préfabriqués en béton lourd (avec éléments creux) (Matériaux hétérogènes)	0.12	0,110
2	Simple	Béton lourd normal armé (Eléments de construction pierreux sans joints) - λU: 1.7	0,030	0,018
3	Simple	Nestaan Holland / Nestaan SD382/28 d ≥ 120 mm - λU: 0.025	0,120	4,440
4	Simple	Béton léger en dalles, panneaux pleins ou chape (Eléments de construction pierreux sans joints) - λU: 1.3	0,060	0,046
5	Simple	Carreaux de grès (Divers) - λU: 1.2	0,010	0,008

Liste des parois

Type de paroi: Plancher/Plafond

#### Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epalsseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Recticel Insulation / Eurowall - λU: 0.022	0,080	3,636
2	Simple	Planchers bruts préfabriqués en béton lourd (avec éléments creux) (Matériaux hétérogènes)	0.12	0,110
3	Simple	Béton lourd normal armé (Eléments de construction pierreux sans joints) - λU: 1.7	0,050	0,029
4	Simple	Béton léger en dalles, panneaux pleins ou chape (Eléments de construction pierreux sans joints) - λU: 1.3	0,060	0,046
5	Simple	Carreaux de grès (Divers) - λU: 1.2	0,010	800,0

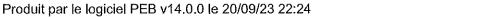
Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U R [W/m²K] [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Plancher sur garage	5,12	Espace adjacent non chauffé	0,24	0,32	





Page 22





Type de paroi :

Toiture



#### Tableau des couches

l t	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Membrane bitumeuse (Divers) - λU: 0.23	0,005	0,022
3	Composée	11% de Bois de charpente en feuillus durs et résineux (Bois et dérivés de bois) - λU: 0.18 89% de Knauf Insulation / Knauf_TR 312 (6-24) - λU: 0.04	0,220	3,971
4	Simple	Plaques de plâtre entre deux couches de carton (Matériaux hétérogènes)	≤ 0.014	0,050

#### Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U R [W/m²k] [m²k/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Toiture	135,76	Environnement extérieur	0,24	-	

Type de paroi :

Porte

Porte avec valeur par défaut



Liste des parois

Type de paroi :

Porte

Valeur U introduite directement: 1,10

W/(m².K)





## Annexe 3 : Présence des systèmes

## Systèmes de l'unité PEB :

																					e,		

Type de chauffage	Chauffage central (1 SE)
Introduction directe du rendement de stockage	Non
Stockage de chaleur dans réservoirs tampons	Présent dans le volume protégé
Rendement du système de chauffage	89,00 %

#### Système de production de chaleur < Pompe à chaleur>

Marque du produit	Daikin
Product-ID	Altherma
Type de générateur	Pompe à chaleur
Rendement de production	432,97 %

### Système de ventilation < systemevent1>

Type de ventilation	C - Alimentation naturelle, évacuation mécanique
Présence d'une ventilation à la demande	Oui
Facteur de réduction	0,90

## Etanchéité à l'air (Valeur V50)

Mesure du débit de fuite présente	Non
Le débit de fuite à 50 Pa par unité de surface	12,00 m³/(h.m²)

#### Eau chaude sanitaire <instECS1>

Type d'ECS	ECS locale (dans 1 seule installation)
Boucle de circulation présente	Non

### Système de production de chaleur < Pompe à chaleur >

Marque du produit	Daikin
Product-ID	Altherma
Type de générateur	Pompe à chaleur
Rendement de production	335,00 %



Système solaire thermique	
Néant	
Système photovoltaïque	
Néant	
Concepts novateurs	
Néant	



## **Réglementation PEB**



Référence dossier PEB: RWPEB-074685

Obtention du permis : 17/01/18

Cadre réservé à l'Administration :

Date de génération: 20/9/2023

Localité: Chaumont-Gistoux

Déclarant(s): Mr

Mme

# Formulaire de déclaration PEB provisoire

#### QUEL PROJET est concerné par le formulaire de déclaration PEB provisoire ?

Les travaux de construction, de reconstruction ou de rénovation importante pour lesquels la demande de permis d'urbanisme est postérieure au 1er mai 2015 (Nature de travaux : neuf ; cf article 28 §1er du Décret PEB du 28/11/2013).

Sont également concernés, les travaux de reconstruction partielle et d'extension d'un bâtiment ou d'une unité qui consistent à :

- 1° créer un volume protégé supérieur à 800 m³;
- 2° doubler, au moins, le volume protégé existant ;
- 3° remplacer les installations visées par la méthode de calcul et au moins 75 pour cent de l'enveloppe.

(Nature de travaux : assimilé à du neuf ; cf. article 14 de l'AGW PEB du 15/05/2014).

#### QUI DOIT introduire le formulaire de déclaration PEB provisoire ?

Le DECLARANT PEB, qui est la personne physique ou morale tenue de respecter les exigences PEB, à savoir le demandeur de permis (cf article 19 §1er et §2 du Décret PEB du 28/11/2013).

#### QUI DOIT compléter le formulaire de déclaration PEB provisoire ?

Le RESPONSABLE PEB, qui est la personne physique ou morale agréée par le Gouvernement et désignée par le déclarant PEB pour assumer les missions PEB relatives au projet (cf article 20 §1er et §2 du Décret PEB du 28/11/2013).

#### QUAND introduire le formulaire de déclaration PEB provisoire ?

Toute personne qui met en vente ou en location un bâtiment ou une unité PEB faisant l'objet d'une procédure PEB est tenue de disposer d'une déclaration PEB provisoire avant la mise en vente ou en location.

À la demande du déclarant PEB, le responsable PEB établit la déclaration PEB provisoire, l'enregistre dans la base de données PEB, puis la remet au déclarant PEB (cf article 28 §1er du Décret PEB du 28/11/2013).

#### QUAND est-ce que la déclaration PEB provisoire donne lieu à un certificat PEB provisoire ?

Si la déclaration PEB provisoire contient les éléments suffisants à l'établissement d'un certificat PEB, le responsable PEB établit un certificat PEB provisoire du bâtiment ou de l'unité PEB concernée lorsqu'il enregistre la déclaration PEB provisoire. Lorsqu'un certificat PEB provisoire a été communiqué à un locataire, le certificat PEB qui sera établi sur base de la déclaration PEB finale devra être transmis sans délai au locataire lorsqu'il aura été établi (cf article 34 §3 du Décret PEB du 28/11/2013 et article 47 de l'AGW PEB du 15/05/2014).

#### Où trouver plus d'INFORMATIONS?

Pour toute demande de documentation et toute information relative à la performance énergétique des bâtiments, vous pouvez consulter le site portail de l'énergie en Wallonie : http://energie.wallonie.be



Version 14.0.0 septembre 2023



Version 14.0.0 septembre 2023

		6. mindetermination of the contraction of the
######################################	nnees des in	rediation of the second

Vous êtes : Personne physique

/			3550	2 5				16	43
1	S.,	1800	131	- Y	B.	160	ľàb	dia.	3
	200	300	2000	mess.	0.00	2500	LE.S.	A 1.22	71

#### Déclarant 1

Cette personne est la même que celle renseignée comme Déclarant dans la Déclaration PEB initiale.

Mr Nom Prénom Rue Chaussée de Huy Numéro 26 Boite A Pays Code Postal 1325 Localité Chaumont-Gistoux Belgique Téléphone Fax

#### Déclarant 2

Courriel

Cette personne est la même que celle renseignée comme Déclarant dans la Déclaration PEB initiale.

Vous êtes : Personne physique

Mme Nom	Prénom Julie								
Rue	Chausse	ée de Huy			Numéro	26	Boite	Α	
Code Postal	1325	Localité	Chaumont-Gistoux		Pays	Belgique	_	-	
Téléphone		•		Fax					
Courriel									



Version 14.0.0 septembre 2023

600					B	ALL STREET	7
(4,2)	. / - (	a Yall	1 1	161	1 1	7,15	
1 02	4 2		12.	1.4	1	121	

Numéro d'agré	ement PEB-00796-R				
Dénomination	BCE Energétiques				
Forme Juridiqu	ie SRL				
légalement rep	présentée par :				
Mr Nom	Van Tassel	Prénom	Bertrand		
Fonction	Administrateur				
Rue	Rue de Biesme		Numéro	57	Boite
Code Postal	6530 Localité Thui		Pays	Belgique	<u>-</u>
Téléphone	0479064845	Fax	***************************************		
Courriel	bertrand.vantassel@bc2e.b				
3. Andillerie					
Vous êtes : Perso	onne morale				
Dénomination	NICODEME & ASSOCIES				
Forme Juridiqu	e SPRL				
légalement rep	présentée par :				
Mr Nom	NICODEME	Prénom	Philippe		
Fonction	Architecte		-		
Rue	Chaussée de Neerstalle		Numéro	274	Boite
Code Postal	1190 Localité Fore		Pays	Belgique	<del>-</del>
	02/370 13 21	Fax			
Téléphone	02/3/01321				

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité.



Version 14.0.0 septembre 2023

	September 1980			ø
to ESS a VI	Section States	17.7	u proje	E
A 200 50 50	<b>~</b> 1≪ # 1 × 1	新 (名) 自 (報 4)	[甲醛甲基胺甲基酚	ą
	Process and the second	all the state of the state of the	SOUTH WATER HER STATE	æ

Rue	Chaussé	ée de Huy		Numéro	26A	Boite
Code Postal	1325	Localité	Chaumont-Gistoux	Pays	Belgique	e
Références cadastra	ıles 4ième d	livision, sectio	on A, 292 K2			
1880 <u>-1889   188</u>		~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~				
22, [Kh:taure)/dlugarojj	સંવચાય અમૃક્					
	સંત્રાંતમાં મુદ્					
2. Nature du proje iture du projet Nom du bâtiment	એ બેર્જાફુલ					

## **Exigences applicables**

Nature des travaux

Nom de l'unité PEB	Destination de l'unité PEB	Į.	Exigences PEB à respecter conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/05/2014 et ses annexes				
NAGANT	Résidentiel individuel (PER)	U/R	K < 35	Ew < 65	Es < 115	Ventil -	Surch

La ventilation hygiénique devra satisfaire aux exigences lors de la déclaration PEB finale.

Bâtiment construit ou reconstruit



Version 14.0.0 septembre 2023

2.3 Etude de faisabilité technique, environnementale et économique

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	V	<b>✓</b>	1 198,00	10 816,00	8.2	<b>✓</b>
Solaire thermique	V	<b>4</b>	686,00	6 189,00	12.0	
Pompe à chaleur Air-	<b>✓</b>	<b>√</b>	1 851,00	20 301,00	0.0	<b>✓</b>
Pompe à chaleur Sol-			h <del>er</del>	=-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air		-	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<b>✓</b>				-	-
Biomasse - Poêle à		-	=	-	×	-
Réseaux de chaleur	<b>✓</b>		-	-	-	-
Cogénération HR		_		-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

La pompe à chaleur et les panneaux photovoltaiques étaient prévus dès la base du projet.

Pièce justificative : Rapport EF

Formulaire complet



Version 14.0.0 septembre 2023

Wallonie	acpteniale 2025
2.45. Etat d'avancement des iravaux	
Nom de l'unité	
Enveloppe de l'unité PEB	

Certaines parois de l'unité PEB sont incomplètes et/ou non-réalisées telles que décrites dans le rapport ci-joint. Le tableau ci-dessous présente le stade des différentes parois concernées de l'unité PEB et le type d'impact sur celles-ci. Les parois réalisées telles que décrites dans le rapport ne sont donc pas reprises dans le tableau ci-dessous.

Nom do la narai	Tuna	Ctodo		Impact sur la paroi	
Nom de la paroi	Туре	Stade	Surface Environnement Compo		Composition
Plancher sur garage	Plancher/Plafond	En cours	Non	Non	Oui
Toiture	Toiture	En cours	Non	Non	Oui

#### Systèmes de l'unité PEB

Tous les systèmes de l'unité PEB sont complets et réalisés tels que décrits dans le rapport ci-joint.



Version 14.0.0 septembre 2023

## 3. Liste des documents à joindre

	Le rapport PEB
	qui reprend au minimum :
	<ul> <li>le descriptif de l'état du bâtiment et des mesures mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB;</li> </ul>
	- un descriptif des travaux restant à accomplir pour que les exigences PEB soient respectées ;
	- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.
<b>✓</b>	Le rapport de l'étude de faisabilité technique, environnementale et économique
	qui reprend au minimum :
	- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire et les consommations d'énergie;
	<ul> <li>l'estimation du calcul de dimensionnement technique et les grandeurs de référence ainsi que les hypothèses de travail utilisées pour ce calcul;</li> </ul>
	<ul> <li>le cas échéant, une évaluation des contraintes d'utilisation, notamment en terme de maintenance, de disponibilité et de type de combustible envisagé;</li> </ul>
	- l'évaluation des économies d'énergie ;
	- l'estimation du coût économique et du temps de retour.
	Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée
	Une copie de l'Arrêté ministériel relatif au(x) concept(s) innovant(s) utilisé(s) dans le projet.
	Autre
	Description de la pièce jointe :
:	
1	
Non	nbre TOTAL de documents joints

Version 14.0.0 septembre 2023

### Déclarations sur l'honneur et signatures

Je soussigné(e),

domicilié(e) / établi(e)

Chaussée de Huy 26/A

1325 Chaumont-Gistoux

assumant le rôle de : Déclarant

déclare que toutes les données reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes aux mesures concrètes mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB.

Date:

2023

Signature:

Déclarant 2

Je soussigné(e),

domicilié(e) / établi(e)

Chaussée de Huy 26/A

1325 Chaumont-Gistoux

assumant le rôle de : Déclarant

déclare que toutes les données reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes aux mesures concrètes mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB.

Date:

09 /

2023

Signature:

Responsable PEB 1

Je soussigné(e),

Van Tassel

Bertrand

Numéro d'agrément :

PEB-00796-R

représentant légal pour :

SRL

**BCE Energétiques** 

domicilié(e) / établi(e) Rue de Biesme 57

6530 Thuin

Lon Londs

assumant le rôle de : Responsable PEB, Auteur d'EF

déclare que toutes les données reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes aux mesures concrètes mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB.

Date:

20 /

09 /

2023

Signature:



Version 14.0.0 septembre 2023

## 5. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon :
   Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.